



AVIS

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, le :

Jeudi 16 septembre 2021

à 20 H 30

Ancien restaurant scolaire

Ordre du jour :

- Rapport des décisions prises par délégation accordée au Maire
- Rapport des décisions prises par délégation accordée au Maire
- Assainissement collectif – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (exercice 2020)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties - Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- SIEL - Extension de réseaux « ZI LA PLASSOTE » (propriété. SCI JPAGTP)
- Acquisitions de terrains
 - Chemin vieux – Emplacement réservé n° 14 au PLU
 - Route de la digue
 - Chemin de la gentillière
- EPURES – Adhésion à l'agence d'urbanisme (programme Petites Villes de Demain)
- Question(s) diverse(s)

Fait à Neulise, le 09/09/2021

Le Maire,



Hubert ROFFAT